

## IDEX SPC - Les bonnes questions et des vraies réponses

### 1. Quelle est la nécessité de créer "une seule université" à partir de huit établissements partenaires du PRES SPC alors que les diplômes délivrés portent déjà le sceau du PRES SPC et du Campus Condorcet?

Les articles de presse publiés le 15 août 2011 citent les propos du ministre de l'ESR, "Nous avons créé les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, les PRES, et demandé à Shanghai de les reconnaître. Les auteurs du classement ont réalisé une simulation et proposent de les prendre en compte à l'avenir s'ils poursuivent leur rapprochement". Selon lui, "quatre regroupements pourraient intégrer directement le top 50, avec les établissements du campus de Saclay, ceux de Paris Sciences et Lettres Etoile (ENS Ulm, Dauphine...), et les PRES Sorbonne Universités (Paris 2, 4, 6 ndlr) et Paris Cité (Paris 3, 5, 7, 13, ndlr)". "Si nous persistons, nous allons faire un saut important", prédit-il.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/08/15/97001-20110815FILWWW00174-shanghaiwauquiez-progres-sensibles.php>

Ce sont les quatre lauréats de l'IDEX (Paris Sciences et Lettres Etoile avait décroché son IDEX durant la première vague et les trois autres sont des lauréats de la deuxième vague).

C'est une des raisons pour laquelle le regroupement ne peut se faire sous une autre forme que l'université unique. L'unification peut se faire sans déstructuration. Mais la restructuration s'impose quand on veut faire disparaître les entités de base, car le classement de Shanghai ne tient pas compte des clusters.

L'Union européenne envisage de créer un autre système de classement appelé U-multirank. Supposons que les nouveaux critères inclus (par exemple la soutenabilité) modifient radicalement le classement de Shanghai, nos dirigeants seront-ils prêts à défaire et réarranger les briques? Il est fort probable que des universités de l'Europe de l'Est "parties à point" arrivent à dire dans quelques temps aux universités idexées que "rien ne sert à courir"!

Une autre raison est la rationalisation des moyens dont disposent les universités en ce temps difficile. Ce n'est pas le projet de formation et de recherche qui guide l'organisation. C'est le projet de gestion qui préside à l'instrumentalisation des objectifs à visée académique.

L'organisation en domaines, départements et instituts des huit établissements partenaires va changer en profondeur nos relations sociales.

### 2. Y a-t-il adéquation entre l'ambition et les moyens donnés pour réaliser cette ambition?

Une université est par essence ouverte sur le monde. Dans le monde globalisé et connecté par des nouvelles technologies, l'enfermement sur soi et l'immobilisme sont impossibles. Par contre, la gouvernance d'une communauté plus de 133 550 personnes éparpillées sur différents sites d'Ile de France et de Bretagne

<http://www.sorbonne-paris-cite.fr/index.php/fr/presentation/atouts-et-chiffres-cles>

exige une organisation intelligente et efficace. La mutualisation est plus facile à coucher sur papier qu'à mettre en œuvre sur le terrain. Les 700 millions de capital (moins les dotations versées aux Labex et Equipex) qui seront probablement accordés (c'est à peu près la somme moyenne allouée à Strasbourg, Bordeaux et Paris Sciences et Lettres) investis dans la caisse des dépôts et consignations va rapporter dans une hypothèse optimiste 30 millions d'euros par an.

Le moins qu'on puisse dire qu'il y a un décalage entre la mégauniversité omnidisciplinaire envisagée et les moyens donnés pour réaliser cette ambition.

### 3. D'où vient l'idée de l'initiative d'excellence?

Il s'agit d'une idée mise en œuvre par l'Allemagne dès 2005.

[http://www.dfg.de/en/research\\_funding/programmes/excellence\\_initiative/](http://www.dfg.de/en/research_funding/programmes/excellence_initiative/)

C'est le fruit de longues négociations entre le gouvernement fédéral et les Länder. Ce programme vise à accroître l'attractivité et la compétitivité des universités allemandes en créant des écoles doctorales, des clusters et des universités d'excellence. Il écarte l'idée que toutes les universités

se valent et qu'il faut assurer une égalité de traitement vis-à-vis d'elles. L'initiative d'excellence a donc privilégié l'inégalité et le financement de l'élite.

<http://www.excellence-initiative.com/excellence-initiative>

En France, nous sommes habitués aux universités publiques et à l'idée républicaine de l'égalité. L'existence des grandes écoles doit toutefois nuancer ce propos. Mais l'idée même de rapprocher les universités (non-sélection, quasi gratuité - financement d'origine étatique à plus de 80%, possibilité de faire la recherche) avec les grandes écoles (sélection, frais de scolarité plus élevés - la contribution de l'Etat n'étant qu'à la hauteur de 12% environ, formation pour répondre aux besoins de l'industrie et du commerce) était issue de la volonté de faire entrer les institutions françaises dans les "clous" du classement de Shanghai.

#### **4. Comment l'IDEX SPC conçoit-elle l'excellence?**

L'Idex SPC affiche l'objectif louable d'"élever le niveau du plus grand nombre". Mais cette intention de concilier l'excellence et la démocratie se contredit dans les mesures annoncées

- (a) Si un effort a été fait pour la médecine (disparition envisagée du concours de première année de médecine par une entrée directe après une L3) et pour l'année propédeutique,
- (b) les filières sélectives (DUT, double ou triples cursus en licence, Masters) seront privilégiées.
- (c) les étudiants méritants seront logés et formés dans des collèges oxfordiens (un implanté à Villetaneuse). Cet effort de pédagogie de proximité va attirer en réalité plus d'étudiants étrangers dont les parents auront le moyen de financer leurs études que les étudiants du territoire. C'est ce qui s'est passé en Angleterre quand les universités ont augmenté leurs frais de scolarité. Les collégiums technologiques (formation technologique en 5 ans regroupant les IUTs et les écoles d'ingénieurs) ont la même finalité d'attirer davantage d'étudiants étrangers (cf. les représentations de l'UPSC dans 6 pays différents).

La mission de l'université ne consistera pas tant à former des citoyens qu'à faire de l'enseignement supérieur une affaire rentable. La désignation du directeur exécutif comme CEO dans la version anglaise nous narre de façon oblique l'histoire de cette transformation d'université en compagnie à chartes.

#### **5. Les frais d'inscription vont-ils augmenter pour les filières normales?**

Le rapport Fitch sur l'enseignement supérieur prédit que "les frais de scolarité devraient notamment augmenter à moyen terme afin de maintenir la situation financière des établissements". Le Président de la CPU Louis Vogel a demandé à l'INSEE d'étudier l'impact sur le niveau de vie des étudiants "d'une multiplication par quatre des frais d'inscription à l'université" dans le cadre d'un échange sur la répartition des dépenses publiques et des aides associées. Les étudiants qui seront les plus affectés sont ceux qui appartiennent au premier décile (boursiers) pour qui cette hausse représenterait une augmentation de 10% de leur niveau de vie. Dans le cadre de notre autonomie, notre université tenait compte des besoins spécifiques de ce segment de notre population estudiantine. On ne sait pas quel sort lui sera réservé dans le nouveau cadre.

#### **6. Quel est le rôle des entreprises et les fondations?**

Dans l'IDEX SPEC, il est attendu que la recherche dans le péri-idex soit financé pour 1/3 par le fond IDEX, 1/3 par les établissements et 1/3 par les fondations. Dans un contexte de crise financière, l'état va réduire le financement (n'oublions pas la différence entre investissement et financement) et compte sur la création des fondations universitaires ou partenariales pour augmenter la part du privé. La formation à distance et la formation continue de l'UPSC se mettront au service des entreprises pour leur permettre d'obtenir un effet de levier.

#### **7. Qui sont les gagnants et les perdants de ce projet?**

Comme le tableau de bord stratégique du président d'université et de l'équipe présidentielle publié en 2010 par la CPU utilise la méthode Kaplan (une méthode enseignée aux étudiants de MBA des universités américaines) et comme la méthode d'évaluation d'AERES recourt au

"SWOT" (forces, faiblesses, menaces et opportunités), amusons nous à appliquer la "stake holder analysis" au projet d'IDEX SPC.

Gagnant	Aspect	Perdant	Aspect
Région Ile de France	Force de recherche	Rennes	On ne parle pas beaucoup de l'ESP
Paris	Se renforce comme ville universitaire	L'Université Paris 8 L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense	Labexées mais pas idexées
Présidents d'établissement représentés au conseil de direction de l'IDEX	Bonne perspective de carrière	Présidents d'établissements non représentés	Visibilité minorée
Chercheurs des unités labélisées du PRES (37%)	Bénéficieront de 80% des moyens de l'IDEX	Chercheurs des unités non-labélisés	Incertitudes et marginalisation.  Perte du temps dans l'élaboration des appels d'offre pour le 20% de l'Idex
Enseignants porteurs de projets	Meilleure chance de survie	Enseignants normaux	Stagnation
Doctorants travaillant sur des sujets stratégiques	Contrats d'excellence	Jeunes chercheurs	Précarité
Etudiants performants	Progrès	Etudiants des classes populaires	Malaise
Personnels contractuels d'un nouveau genre - (ex) community manager	Salaires et primes	Personnels issus des concours traditionnels	Dépossession

### 8. Quels sont les critères d'attribution d'appels à projets de l'IDEX SPC?

Les deux critères mentionnés sont 'innovation' et 'masse critique'.

Le terme 'innovation' est interprété comme étant la capacité à favoriser la recherche entre des unités appartenant à différents établissements de Sorbonne Paris Cité, voire à différents secteurs scientifiques.

Tout chercheur qui a sens de la sémantique et de la logique ne peut que trouver cette interprétation curieuse. (a) Créer des affinités entre deux unités du même établissement situées sur le même site s'avère parfois difficile. "Arranger le mariage" entre deux unités appartenant à

deux établissements revient à subordonner le projet scientifique à un artifice organisationnel.  
(b) De même, l'interdisciplinarité ne saurait être qu'une approche parmi d'autres. Un projet peut être novateur par d'autres aspects.

Le critère de la "masse critique" valorise une fois de plus la taille. Il base la valeur d'un projet sur la quantité des chercheurs mobilisés. Autrement dit, si le projet n'est pas immense, il a moins de chances d'être financé. Adieu "Eurêka", Bonjour "Cheval de Troie"?

## **9. La réforme institutionnelle envisagée est-elle claire?**

La multiplicité des instances qui interfèrent dans la vie des établissements porteurs de l>IDEX et un grand flou concernant le pilotage de la future UPSC sont frappants.

L>IDEX SPC joue le rôle moteur. Elle possède six instances: Un directeur exécutif, un conseil de direction (dont les membres sont désignés par le CA du PRES), un comité de pilotage, un conseil académique, un comité d'audit et un comité international.

Le PRES est doté d'un CA, un conseil d'orientation scientifique et pédagogique et d'un bureau. Il envisage (quand et comment?) de se doter d'un CEVU et d'un CS ainsi que d'un conseil d'étudiants.

Chaque établissement conservera jusqu'à la naissance de l'université unique son président/sa présidente, conseils centraux, directeurs de composantes/IUT/écoles doctorales, directeurs de labo, conseils de l'UFR et conseils de laboratoires/écoles doctorales.

Les collègiums de médecine seront dotés d'un bureau, d'un conseil pédagogique et d'un conseil scientifique.

A tout cela, il convient d'ajouter la SATT Ile de France Innov qui inclut des partenaires hors PRES.

Université SPC sous la LRU devra logiquement élire son président et les membres de ses conseils centraux ainsi que de son comité technique. Rien n'est précisé à propos de ses divisions, départements et IRT.

Il est évident que les centres de prises de décision vont être loin des acteurs qui vont être affectés par ces décisions. Si l'on peut faire une comparaison entre la construction de l'Union européenne et celle de l'UPSC, l'avenir risque d'être compliqué pour les établissements qui sont vulnérables du point de vue budgétaire.

## **10. Quelle est la politique de l'emploi envisagée par l'UPSC?**

L'UPSC va demander à son autorité de tutelle de réguler le nombre d'étudiants entrant en première année en fonction de son pool d'enseignants. Cela veut dire qu'il y aura peu de création de postes permanents. 20% des postes libérés par les personnes (en dehors du péri-idex) qui partent à la retraite seront redéployés en faveur du péri-idex. Les grandes écoles continueront à embaucher les enseignants chercheurs sur une base contractuelle. La configuration ainsi que le salaire des chercheurs peuvent être individuellement négociés. Le cadre national de la fonction publique de l'état risque d'être érodé.

## **11. Quel sont les échéances importantes?**

Avril 2012 - mise en route du conseil de direction. Le comité de pilotage est issu de cette instance.

Août 2012 - consultation des établissements membres à propos de la mutation institutionnelle

Février 2014 - comité de pilotage prépare la version initiale des statuts de l'université unique

Août 2014 - les CA des établissements se prononcent sur ce texte

Février 2015 - vote définitif des CA des établissements sur les statuts

Février 2016 - la dotation IDEX est transférée à l'UPSC

**12. Quels sont les enjeux de l'avenir de la planète qui vont influencer sur l'évolution de l'université en tant qu'institution? Quelle est notre responsabilité en tant qu'universitaires?**

1. Enjeux économiques, démographiques et financiers
2. Enjeux climatiques et énergétiques
3. Enjeux politiques, notamment de la démocratie et des droits de l'homme
4. Enjeux technologiques
5. Enjeux de l'éducation, de la santé et de la sécurité

L'éducation et la santé sont deux secteurs qui soutiennent la vie et l'intelligence. Notre responsabilité est de veiller à ce qu'elles ne s'assimilent pas au fond de commerce des entreprises rentables.

**13. Que faire pour conserver la joie de vivre et de travailler à l'université?**

Ne pas hésiter à faire valoir ses droits sans oublier ses obligations, s'informer, participer activement aux diverses réunions et consultations, s'exprimer avec courage, garder le sourire.